

La colonisation de l'Indochine aux XIX^e et XX^e siècles

Stage du 2 mai 2011 au lycée Bellepierre à St Denis

Varga Daniel, professeur d'histoire CPGE, Lycée Leconte de Lisle , St Denis

D) LE CONTEXTE DE LA CONQUETE EUROPEENNE EN Extrême-Orient

A) L'irruption occidentale en Asie orientale

Les Anglais ont imposé leur présence en Chine durant la guerre de l'Opium entre 1839 et 1842. Pour répondre à cette expansion anglaise en Extrême-Orient, les Français entendent contrôler les deux fleuves qui, selon eux, doivent leur permettre de pénétrer en Chine et de concurrencer la présence anglaise: le Mékong et le Fleuve Rouge.

Les Français se lancent dans l'aventure chinoise à la suite des Anglais. C'est en grande partie à cause de l'expédition franco-anglaise en Chine que se précipite la colonisation du sud Viêt-Nam.

L'Angleterre a imposé sa présence en Chine durant la guerre de l'Opium entre 1839 et 1842. Pour répondre à cette expansion en Extrême-Orient, les Français entendent contrôler le Mékong et le Fleuve Rouge. Ils pensent que ces deux fleuves leur permettront de contrôler le commerce avec la Chine et de concurrencer la présence anglaise. A Bordeaux et à Marseille, les puissantes chambres de commerce veulent s'implanter en Extrême-Orient et cherchent à influencer le gouvernement en ce sens. Cette présence française a plusieurs causes.

Depuis longtemps, les missions étrangères de Paris souhaitaient une meilleure protection de leurs prêtres envoyés en Annam. Elles se sont émues de l'exécution de missionnaires par ordre de l'empereur Tu Duc et ont trouvé une oreille attentive auprès de l'impératrice Eugénie.

Des raisons politiques, économiques et religieuses expliquent donc le contact franco-vietnamien dans les années 1850.¹

3 facteurs principaux expliquent l'installation des Français en Cochinchine à la fin des années 1850

- l'ensemble des interventions occidentales dans un Extrême-Orient alors en plein bouleversement qui vise avant tout l'ouverture du marché chinois.
- réactions de l'empire d'Annam et de ses populations devant l'agression étrangère.
- la politique générale de l'empire français
- entente avec l'Angleterre depuis la guerre de Crimée qui aboutit en Extrême-Orient à une coopération diplomatique et militaires dans les guerres de Chine,
- affaires italiennes, la France autour de 1860 soutient l'unité italienne, ce qui mobilise des moyens qu'elle n'a pas en Extrême-Orient, et ensuite pour calmer l'opinion catholique, on prête attention aux demandes d'aide des missionnaires
- en 1860, triomphe du libre-échange stimule la volonté d'ouvrir de nouveaux marchés.

B) Premiers contacts

Les premiers contacts véritables entre la France et le Vietnam avaient commencé au XVIII^e siècle, sous des formes religieuses et commerciale

Les prêtres français de la Société des missions étrangères avaient établi des chrétientés et formé un début de clergé indigène au Siam, au Laos, et au Vietnam.

A partir des années 1820-1830, deux types de phénomène permettent de relancer les contacts franco-vietnamiens :

- tout d'abord, un essor missionnaire très vigoureux en direction de l'Extrême-Orient

¹ Fourniau Charles et Trinh Van Thao, *Le contact colonial franco-vietnamien, le premier demi-siècle (1851-1911)*, Presses universitaires de Provence, 1999.

- début de la pression des puissances occidentales en direction du marché chinois. L'Angleterre un joue un rôle pionnier avec la guerre de l'opium.

Les Etats-Unis eux font pression sur le Japon pour son ouverture

Devant cette pression de l'Europe et des Etats-Unis, l'empereur du Vietnam, Minh Mang (1820-1840) fut amené à se prononcer sur les demandes commerciales des Occidentaux : sa réponse fut négative et de plus il lança une persécution sanglante contre les chrétiens.

Ce fut un prétexte à l'intervention de la marine royale de la monarchie de juillet sur les côtes vietnamiennes, ce qui redoubla les persécutions et les appels à l'aide.

Cependant ni Guizot, ni Napoléon III ne tentèrent d'opérations militaires de quelque envergure

C) La conquête de l'Indochine

Les affaires de la Cochinchine ne sont pas une priorité pour le gouvernement français, 'est un problème parmi d'autres

En mars 1858, l'amiral Rigault de Genouilly bombarde Canton en liaison avec les Anglais. Les deux puissances concurrentes se sont alliées pour combattre la dynastie des Qing.

En septembre 1858, la flotte française est devant Tourane : des troupes débarquent et combattent l'armée du roi d'Annam, mais elles doivent se rembarquer

Le 1^{er} septembre 1858, l'escadre de l'amiral Rigault de Genouilly ouvre le feu sur les forts de la baie de Tourane ; Les troupes française espéraient pouvoir marcher facilement sur Hué, les missionnaires assurant que l'armée vietnamien ne tiendrait pas, que les chrétiens vietnamiens les soutiendraient. Echec français devant Tourane. D'où la décision de Rigault de Genouilly de s'emparer de Saigon. La citadelle est prise le 17 février 1859.

En février 1859, les troupes de l'amiral prennent d'assaut la citadelle de Saigon avec la participation d'un contingent espagnol. Depuis longtemps, les missions étrangères de Paris souhaitent une meilleure protection de leurs prêtres envoyés en Annam.

A Bordeaux et à Marseille, les puissantes chambres de commerce veulent s'implanter en Extrême-Orient et cherchent à influencer le gouvernement en ce sens.

En 1859, la situation française est délicate.

Rigault est remplacé le 1^{er} novembre 1859 par l'amiral Page .

Le ministre Chasseloup-Laubat ordonne à l'amiral Page de transférer la totalité de ses moyens militaires à Saigon.² L'amiral Page favorise le commerce qu'il considère comme le meilleur moyen de coloniser la Cochinchine. Dès février 1860, il déclare Saigon possession française.

En 1860, 111 navires européens de commerce et 140 jonques de mer chinoises touchent le port de Saigon. A l'initiative du ministre de la marine, le marquis Chasseloup-Laubat, la France ouvre la rivière Saigon au commerce international. Les navires affluent permettant de renforcer la position française sur la Cochinchine.

Mais le statut de Saigon n'est pas encore défini : comptoir ou colonie, on n'hésite.

Les amiraux cherchent à assurer la présence française en Cochinchine : ils veulent amener l'empereur Tu Duc à signer un traité de reconnaissance de la souveraineté française sur les territoires conquis.

L'amiral Page laisse à Saigon un millier d'hommes autour de la citadelle et rejoint les troupes françaises de Charner engagées en Chine.

2 Napoléon Samuel Prosper marquis de Chasseloup-Laubat (1805-1873) Il est nommé ministre de l'Algérie et des Colonies le 24 mars 1859, en remplacement du prince Napoléon. Devenu ministre de la Marine et des Colonies le 24 novembre 1860, il occupe cette fonction jusqu'au 20 janvier 1867 et accomplit une oeuvre considérable : modernisation de la flotte par le développement des navires cuirassés, amélioration du sort des marins, développement économique de l'Algérie, instauration du protectorat sur le Cambodge, achèvement de la conquête de la Cochinchine .

De mars 1860 à février 1861 ; les troupes françaises commandées par le capitaine de vaisseau d'Ariès et avec l'aide de quelques cathos vietnamiens sont bloqués dans Saigon et dans un périmètre réduit autour de la ville.

En 1861, la campagne de Chine terminée, de nouveaux navires de guerre français arrivent à Saigon : 3500 soldats débarquent. Les Français étendent leur domination jusqu'à Mytho

La victoire occidentale en Chine permet l'envoi de renfort. Charner arrive à Saigon le 7 février 1861 et débloque la ville avec ses 3500 hommes. Puis prise d'autres villes dans le delta du Mékong (Vinh Long, Bien Hoa...)

Négociations sont reprises avec la cour d'Annam qui en 1862 cède à la France Saigon, Mytho et Bien Hoa.

La colonisation de la Cochinchine a été avant tout menée par les amiraux qui participent à l'expédition contre la Chine.

Si la cour de Hué par l'empereur Tu Duc demande à son armée de cesser les combats, les milices levées par les mandarins, poursuivent le combat. A partir de 1862, une insurrection générale bloque tous les postes français. La France mal engagée dans l'expédition du Mexique envisage de se retirer du Vietnam.

Ce sont les amiraux qui mènent en fait la conquête de la Cochinchine, mettant la main sur le delta du Mékong.

Les troubles qui se maintenaient étaient un prétexte à l'expansion française au Vietnam.

La Chine était alors bouleversée par la révolte des Taiping. Cette situation favorisait les rêves expansionnistes. Une partie des Taiping vaincus trouvèrent refuge au nord-Vietnam, c'est l'origine des pavillons noirs (bandes de pirates du Tonkin)

Dans la rivalité pour contrôler la Chine, L'Angleterre contrôlait le Yang tsé, et la France voulait contrôler le fleuve rouge.

Pour soutenir Jean Dupuis, commerçant français, l'amiral Dupré envoie Francis Garnier à Hanoi avec une centaine d'hommes.

Justement, Tu Duc, l'empereur du Viêt-nam, s'inquiète des agissements de certains trafiquants français au Tonkin, notamment un certain Dupuis qui vend des armes à un général chinois du Yunnan (province chinoise limitrophe du Tonkin).

Il craint que ces trafiquants n'excitent les opposants locaux à sa dynastie. Il s'en plaint auprès du gouverneur français de Cochinchine, l'amiral Dupré. Mais Dupuis intervient également auprès du gouverneur pour qu'il protège les commerçants français du Tonkin.

L'amiral envoie Francis Garnier en délégation à Hanoi capitale du Tonkin. Sur place, l'officier de marine se heurte au refus des mandarins d'ouvrir le port et le Fleuve Rouge aux commerçants étrangers. Ces mandarins locaux ont le soutien de l'empereur Tu Duc.

Francis Garnier ne se laisse pas intimider et avec seulement 120 hommes, attaque la forteresse de Hanoi, défendue par 7.000 soldats annamites au service de l'empereur Tu Duc. Il réussit contre toute attente à s'en emparer. Il n'en reste pas là. Au terme d'une campagne de trois semaines et avec le concours des 140.000 chrétiens locaux, il s'empare également de toutes les forteresses du delta.

Le gouverneur Dupré finit par s'inquiéter de son activisme. Il ne lui envoie pas les renforts qu'il attend. Finalement, le jeune officier de marine trouve la mort aux portes de Hanoi, au cours d'une embuscade tendue par des mercenaires chinois au service des Annamites, les terribles «Pavillons noirs».

Sa mort est exaltée en France par les promoteurs républicains de la colonisation. Mais l'amiral Dupré, qui mesure les risques d'une conquête du Viêt-nam, choisit d'évacuer le Tonkin et d'abandonner les chrétiens locaux à leur sort, en échange de la promesse par l'empereur Tu Duc d'ouvrir les ports et le fleuve aux commerçants français.

Là encore, il ya des hésitations des gouvernements de la 3^e République. Pas de volonté politique claire d'expansion.

En 1882, le commandant Henri Rivière reçoit l'ordre d'amener des troupes a Tonkin (450 hommes pour combattre les pirates). Mais c'est une véritable mainmise sur le delta du fleuve rouge et le commerce extérieure.

Rivière est tué par les pavillons noirs en 1883. Cette mort soulève une grande émotion en France et permet à Ferry y d'obtenir des crédits pour poursuivre la conquête du Tonkin.

Langson prise en 1885

Cela aboutit au traité de **1885 , traité de Tianjin.**

La Chine reconnaît la suprématie de la France sur le Vietnam.

II) ORGANISER L'INDOCHINE

A) De la conquête à l'administration

L'organisation administrative commence véritablement vers 1865 : c'est l'affaire de la marine. Les premiers gouverneurs sont des amiraux. En matière judiciaire, on distingue deux droits ; justice européenne et justice indigène.

L'enseignement est confié aux missionnaires. Comme l'écrivit un aide de camp de l'amiral Bonard :

« la propagation du catholicisme est certainement le moyen le plus sûr d'avoir un peuple complètement à nous. »

En une dizaine d'année, on est passé d'un vague projet de protectorat à un établissement colonial fortement structuré.

En 1880 fut créé un conseil colonial de Cochinchine composé de 6 Français et six Vietnamiens, qui furent chargé de la gestion du budget. A partir de 1881, Saigon élit un député au Parlement, du même coup la vie politique locale devient très active, développement d'une presse locale Mais cette réussite est encore fragile.

La Cochinchine en 1880 compte moins de 2 millions d'habitants, dont environ 100 000 khmers et Chams. Les Français étaient environ 2000 à cette date.

En 1887, est créée l'Union indochinoise

En 1887, Paul Bert avait créé l'Union Indochinoise, qui fédérait la colonie de Cochinchine, et les protectorats de l'Annam, du Tonkin et du Cambodge. Le Laos l'avait rejointe en 1899 (et le territoire de Kouang-Tcéou-Wan en 1900). Mais c'est seulement en 1898 que Paul Doumer instituait un budget général pour l'Union, se donnant ainsi les moyens d'investir dans un programme de grands travaux qui allait permettre le décollage économique du pays.

Protectorat sur l'Annam : état théoriquement protégé, mais où le contrôle de l'administration française est direct.

En 1887, le protectorat d'Annam et du Tonkin est soustrait au ministère des affaires étrangères pour être confié au ministère de la marine et des colonies.

Paris décide en même temps l'union des 4 pays d'Indochine (Cochinchine, Annam, Tonkin et Cambodge) sous la direction d'un Gouverneur général

Chaque pays conserve son autonomie administrative et son budget propre pour les dépenses intérieures.

Un budget unique est créé pour les services communs :

Douanes, postes et télégraphes, guerre, marine...

Ce budget est alimenté par des subventions métropolitaines mais aussi par des versements de pays de l'union. Ainsi les dépenses du Tonkin sont parfois payées par la Cochinchine.

Pour équilibrer son budget, l'Indochine recourt à 3 impôts indirects : opium, sel, alcool.

La France métropolitaine ponctionne lourdement le budget indochinois.

De 1885 jusqu'en 1890 en Annam, jusqu'en 1897 au moins en Cochinchine et au Tonkin, la « pacification » se heurta à la guérilla. Officiellement, la République luttait contre le mouvement Can Vuong (Soutien au roi) ou contre les pirates, mais le plus tenace de ceux-ci, Le DeTham, est parfois présenté comme le grand résistant du Vietnam. Pourtant, la République s'était engagée en 1886 à pratiquer « une politique d'association pour accomplir dans l'Indochine une grande oeuvre de civilisation ». Pendant vingt ans, cette politique, à laquelle Antoine de Lanessan (révoqué en 1894) aurait voulu attacher son nom, fut vide de sens.

L'impérieux Paul Doumer, qui fit de l'Union indochinoise une unité administrative et financière et un chantier de grands travaux, n'avait nul souci de « politique indigène ». En dépouillant les mandarins de tout pouvoir, il froissa les élites, cependant que ses exigences fiscales furent durement ressenties. La distribution de vastes concessions foncières aux Européens se révéla être une erreur plus grave encore : les paysans vietnamiens furent réduits au rang de métayers des grands propriétaires européens non résidents, qui disposaient de 65 000 hectares de concessions en 1896, de 322 000 hectares en 1900 et de 1 025 000 hectares en 1930.

Le gouverneur général Paul Beau tenta pourtant de revenir à la « généreuse politique d'association » et se fit soutenir par le ministre Clémentel, qui proclama en 1905 : « L'heure est venue de substituer en Extrême-Orient la politique d'association à la politique de domination. » Paul Beau rendit aux mandarins une partie de l'administration locale, mit sur pied une Chambre consultative du Tonkin, ébaucha un service d'assistance médicale et une université à Hanoï. Les Européens d'Indochine se déchaînèrent contre lui et obtinrent son départ en 1908. Cependant, les lettrés traditionalistes ou les jeunes Annamites rêvaient, à l'exemple du Japon et de la Chine, de restaurer l'indépendance nationale et de moderniser le Vietnam. Réformistes et révolutionnaires dénonçaient à l'unisson les humiliations imposées aux notables, la misère infligée à un peuple « semblable à un troupeau de bêtes trop pesamment chargées et assommé de vexations ». Mais les premiers en appelèrent en vain, pour parvenir à l'indépendance, à une coopération franco-annamite, tandis que les révolutionnaires organisaient des sociétés secrètes en vue de l'action directe.

Face à « l'hostilité grandissante que nos sujets nous témoignent de plus en plus », le gouverneur général Albert Sarraut promit à nouveau en 1911 le retour à la « féconde politique d'association franco-indigène » : il réforma la justice, développa l'instruction publique et la représentation politique dans des conseils consultatifs. Il ne se concilia pas les patriotes, mais la République salua bientôt son succès : pendant la guerre de 1914-1918, la France put, sans susciter de grandes révoltes, faire venir dans la métropole 43 430 militaires indochinois, dont quatre bataillons de combattants et 48 980 travailleurs.

Des chambres consultatives indigènes sont créées à partir de 1913 (Tonkin), en Annam (1913), Cambodge (1920), Laos (1923)

Elles deviennent des chambres des représentants du peuple élues au suffrage restreint. La Cochinchine garde son conseil consultatif.

De Lanessan, Gouverneur général de l'Indochine en 1894, est le théoricien de cette politique dans son ouvrage « *L'expansion coloniale de la France* » paru en 1888.

Le protectorat est rattaché au ministère des affaires étrangères.

En maintenant l'Etat, l'administration et les notables indigènes, il permet aussi de coloniser à moindre frais. On compte en AOF, 256 fonctionnaires français en 1900.

Cependant, la tendance dominante a été au placage de l'état jacobin sur l'Etat indigène. Mise en place d'un appareil politique (Gouverneurs généraux, contrôleurs civils, administrateurs...)

Complété par des services techniques destinés à la mise en valeur.

Il en a résulté parfois une véritable inflation des fonctionnaires coloniaux.

En 1937, on compte 4654 fonctionnaires français pour 25 millions d'habitants en Indochine, contre 1400 agents britanniques pour une Inde dix fois plus peuplée.

Le Gouverneur général en Indochine ou le résident général au sont les dépositaires du pouvoir de la République.

Les souverains annamites, khmers, le bey de Tunis ou le sultan du Maroc leur sont étroitement soumis.

Dans les protectorats, c'est le résident général qui dirige les forces militaires et de police et qui fait office de ministre des affaires étrangères.

Son aval est nécessaire pour la promulgation des décrets.

Les monarques se peuvent que se soumettre ou alors être démis comme ce fut le cas en Indochine (empereur Vinh Sanh), au Maroc en 1911 et 1952 ;

La Grande-Bretagne ne se prive pas de cette possibilité en Egypte, tout en affectant de n'assurer qu'un contrôle lointain.

B) Une Indochine exploitée

L'essor économie du port de Saigon fut immédiat. Port franc depuis 1860, il concentre tout le commerce extérieur de Cochinchine et du Cambodge. Le produit de base était le riz, collecté jusqu'au Cambodge par l'intermédiaire des Chinois.

Très tôt s'installèrent de nombreux commerçants français.

Impôt foncier des villages, fermes de l'opium, de l'alcool, des jeux, auxquels s'ajoutaient des corvées.

L'opium en Indochine

Dès la conquête de l'Indochine, les français comprirent le parti financier qu'ils pouvaient tirer de l'opium dont l'usage était déjà répandu dans la population.

En 1861, deux français obtirent l'adjudication de la ferme de l'opium et leur entreprise devint vite prospère.

La ferme passa en 1864 à des chinois, d'abord à la congrégation des « Wang Tay » puis à celle des « Fockien ».

En 1881, le gouverneur M. Le Mure de Villers, décida de substituer à la ferme de l'opium le régime de la Régie directe. Il avait été reconnu, en effet, qu'entre les mains des chinois, la ferme de l'opium était une arme dangereuse pour la sécurité et les intérêts des français.

Dès la fin de l'année 1881, l'Administration des Contributions directes fut créée, afin d'assurer l'exploitation des monopoles de l'opium et de l'alcool ainsi que de poursuivre la rentrée de l'impôt dont étaient toujours frappés le paddy et riz exportés. C'est à cette époque que date l'installation de la manufacture d'opium à Saigon. L'opium fumé en Indochine provient en presque totalité de l'Inde, suite à l'arrêt des exportations du Yunnan. Quant aux opiums tirés du Haut Tonkin ou du Laos, ils n'entrent que pour une part infime dans les stocks de la régie.

L'opium brut est transporté à l'unique manufacture de l'administration, celle que tous les Saigonnais connaissent. Le traitement qu'il y subit a pour but de le transformer en opium des fumeurs

L'opium est livré aux fumeurs dans des boîtes en laiton de 5,10,20,40 et 100 grammes. Ces boîtes portent l'estampille de la Régie et des marques de lot qui permettent de se référer au procès verbal en cas de présomption de fraude.

Les prix de ventes sont fixés par arrêté. Ils varient suivant les pays de l'union, l'administration ayant tenu compte de la richesse des régions et surtout de leur situation géographique. La drogue est ainsi vendue à petit prix le long de la frontière du Laos et du Tonkin pour limiter la fraude.

Le Budget général de 1902, arrêté à la somme de 27 millions de piastres, prévoyait un rendement de 7 millions de piastres pour les ventes d'opium ; en 1905, on avait évalué les recettes du

monopole à 8,1 millions pour un budget de 32 millions : c'est donc environ le quart des recettes du budget général de l'Indochine qui était demandé à l'opium.

La France s'était aussi engagée à mettre en valeur les ressources de sa colonie. De fait, dès avant 1914, l'Indochine avait commencé à s'équiper grâce aux investissements publics (426 millions de francs-or) et privés (492 millions). La création de ports modernisés et de chemins de fer, le développement des charbonnages, des cotonnières et des rizières expliquent que le commerce extérieur ait quadruplé de 1887 (140 millions) à 1913 (587 millions). On n'en déduira pas que la France se serait enrichie grâce au pillage des richesses de l'Indochine ni même que celle-ci ait offert un débouché considérable à ses exportations. En 1913, l'Indochine ne fait venir de France que 29 % de ses importations. Le marché indochinois n'est alors une bonne affaire que pour les cotonniers et quelques capitalistes métropolitains, grâce aux taux de profit des sociétés indochinoises. Du moins l'outillage économique avait-il été entrepris.

Sur le coût des colonies françaises elles-mêmes, Jacques Marseille estime que la France, a acquis son empire pour une bouchée de pain.

D'après François Bobrie, l'occupation de la Cochinchine aurait coûté 134,7 millions du budget métropolitain ; celle de l'Annam et du Tonkin, de 1877 à 1889, 346,2 ; celle de Madagascar de 1885 à 1901, 291 millions, celle de l'Afrique noire, 150 millions.

Au total, on parvient à près d'un milliard de francs, soit le cinquième des dépenses ordinaires de la France pour la seule année 1913, ou encore trois années de subvention aux compagnies de chemin de fer (qui s'élevaient à 300 millions de francs entre 1910 et 1914)

Une fois conquis, l'empire devait être pacifié.

C) Imposer sa présence

Nombreuses constructions d'infrastructures :

- Cadre administratif et colonial : hôtel de ville Hanoi, Palais des Gouverneurs, Saigon, Hanoi
- Transports, pont, chemin de fer, pont Doumer à Hanoi sur le fleuve Rouge.
- Hôpitaux : hôpital Lanessan à Hanoi
- Institut Pasteur

III) L'Indochine face aux révoltes dans l'entre deux guerres: étude de cas

La crise révolutionnaire de 1930-31, ponctuée par la mutinerie, à l'instigation du parti Việt Nam Quốc Dân Đảng, de la garnison de Yên Bái, qui devait donner le signal d'un soulèvement général du Tonkin, et l'impulsion imprimée par le nouveau Parti communiste indochinois (P.C.I.) à des grèves ouvrières et des manifestations paysannes en Cochinchine ainsi qu'à la constitution de soviets ruraux dans le Nord-Annam, était apparue comme une véritable mise en question de l'ordre colonial. Seule une très dure répression avait permis aux autorités de venir à bout de cette flambée de violences qui révéla de la façon la plus frappante le rejet général de la domination française.

Trois facteurs étaient relevés par le gouvernement général de l'Indochine dans son analyse du tout nouveau phénomène révolutionnaire :

- 1) l'existence dans le Nord-Annam d'un courant nationaliste difficile à contenir, que les communistes avaient activé
- 2) le déséquilibre des conditions sociales indigènes, dont la cause réelle était la pauvreté rurale propre aux collectivités asiatiques,
- 3) la grande facilité avec laquelle la bolchevisation de la paysannerie crédule et matérialiste avait pu s'effectuer, pour se demander si l'intervention conjointe de la puissance coloniale française et du gouvernement royal vietnamien ne pourrait pas, par une série de réformes bien conduites, éteindre la virulence du nationalisme, équilibrer la situation sociale en éradiquant la pauvreté, et ramener la confiance de la population dans l'autorité légale

A) Un nationalisme jamais éteint

- Les intellectuels

Malgré la volonté de certains gouverneurs comme Sarraut, la politique d'assimilation était impossible au Vietnam.

Diverses sociétés secrètes agissent dans l'ombre : Elles étudient les expériences à l'étranger : notamment au Japon.

En 1930, le gouverneur Pasquier écrit :

« Depuis des milliers d'années, l'Asie possède son éthique personnelle, son art, sa métaphysique, ses rêves. Assimilera-telle jamais notre pensée grecque et romaine ? Est-ce possible ? Est-ce désirable ? [...] Nous, Gaulois, nous étions des barbares. Et à défaut de lumières propres, nous nous sommes éclairés, après quelques résistances, à celles qui venaient de Rome. Le liant du christianisme acheva sa fusion. Mais, en Asie, sans parler des éloignements de race, nous trouvons des âmes et des esprits pétris par la plus vieille civilisation du Globe. »

Au Vietnam, l'enseignement du français et du quoc-ngu fut généralisé. La suppression en 1919 du concours traditionnel de recrutement des mandarins (fonctionnaires de l'ancien Vietnam) : cela contribua à séparer de façon déterminante les nouveaux lettrés de l'univers intellectuel et moral sino-vietnamien empreint de valeurs confucéennes. Les Vietnamiens surent assimiler ce que la France leur apportait (références culturelles variées) et ils furent leurs propres créateurs de leur culture moderne.

Phan Bai Chau est la ppale figure de cette opposition intellectuelle dans les années 10 et 20.

Il est marqué par l'exemple du Japon : symbole de la transition entre deux époques : attachement à la monarchie mais aussi à sa modernisation sur le modèle japonais.

Mais le Japon, qui a besoin de l'occident pour ses prêts, expulse ces nationalistes (Cuong de, Phan Bai Chau

Réfugié en Chine, s'y convertit progressivement à l'idée républicaine

Il y crée une association dite « pour la restauration du Vietnam » en 1912, lance des bombes à Hanoi, Saigon : condamné mort par contumace.

L'action et la pensée de Phan Chau Trinh, second grand penseur du nationalisme vietnamien sont de nature différente.

Trinh est un moderniste convaincu et un adversaire de l'ancienne classe des mandarins et de la monarchie. Nourri de la lecture des philosophes français du XVIII^e siècle, il défend pour son pays la mise en place d'une démocratie. Il n'est pas hostile a priori au protectorat français, mais pense que le progrès économique et social transformera la Vietnam : pour un rapprochement franco-vietnamien.

Ho Chi Minh fut un temps proche de lui

L'arrestation du lettré Phan Bai Chau en 1925, les obsèques de son alter ego réformiste Phan Chu Trinh, auxquelles 25000 personnes prennent part, en 1926, sont autant de signaux d'une reprise de l'activité politique assoupie.

La politique coloniale française porte une lourde responsabilité dans la mesure où elle rejette de fait les demandes de promotion des Indochinois modérés comme aux radicaux. Faute de voir aboutir les revendications d'égalité et de fraternité, les contestations s'amplifièrent dans les années vingt où une partie de l'intelligentsia est séduite par le marxisme léninisme. Cette idéologie offrait des réponses aux problèmes posés par la dépendance coloniale : écho dans le monde paysan et dans le monde ouvrier, et appui dans la métropole même.

- Opposition politique et religieuse

A Canton, Sun Yat Sen mobilise paysans, ouvriers et bourgeois au sein du Guomindang (Parti nationaliste chinois), parti nationaliste Créé après la révolution de 1911, il remporte les premières élections en 1912, mais est chassé du pouvoir en 1913. À partir de 1918, il dirige un gouvernement rival à Canton et finit par s'emparer du pouvoir au terme de l'Expédition du Nord en 1928. Il instaurera un régime de parti unique en République de Chine.

En 1925, c'est à Canton, que Nguyen Ai Quoc (Ho Chi Minh) fonde le Thanh Nien (Jeunesse révolutionnaire), conçu comme une pépinière de communistes.

La révolution russe de 1917 devait influencer une partie de la jeunesse nationaliste émigrée en Europe et lui imprimer une nouvelle direction. D'un autre côté les bolcheviks entendaient soutenir les mouvements nationalistes coloniaux, en vue de l'affaiblissement des puissances impérialistes. C'est alors que commença la carrière politique de Nguyen ai Quôc, l'actuel Ho chi Minh, qui avait quitté le Viêt-nam pour la France en 1911. Il avait milité dans le Parti socialiste français et voté la rupture de 1920 avec la majorité qui fonda le PCF. Envoyé à Moscou en 1923 par le PCF, il assista au 5ème Congrès de l'Internationale communiste en 1924 et fonda en 1925 l'Association de la Jeunesse révolutionnaire (Vietnam Thanh-niên cach-mang dông-chi hôi) dont il fut de l'étranger, le chef occulte. Fonde la PCI en 1930, d'abord section du PCF, puis à partir de 1931, membre de l'Internationale.

Parallèlement à cette société secrète à base paysanne et intellectuelle, s'organisait, en 1927 au Tonkin, avec Nguyen Thai Hoc, le Parti nationaliste du Viêt-nam, (Vietnam Quôc-dan dang), et autres groupuscules à tendance analogue.

Toutes les couches de la société vietnamienne sont ainsi en état de disponibilité psychologique et idéologique, prêtes à répondre aux sollicitations religieuses, philosophiques et politiques.

Naissance de sectes en Cochinchine : exemple du Cao Dai.

Dans le même temps, plusieurs groupes politique surgissent : VNQDD au Tonkin =, le Thanh Nien (Jeunesse) et le Tian Vietnamien (Jeune Vietnam) en Annam.

- La jeunesse

Les différents gouverneurs français d'Indochine s'employèrent à développer une instruction généralisée au plus grand nombre.

Concurrence avec le système confucéen d'un enseignement sino-vietnamien.

Ce fut notamment le cas d'Albert Sarraut, gouverneur à deux reprises ente 1911 et 1914 puis de 1916 à 1919³.

Promesse de mettre en place l'école unique, laïque, et universelle

Dans les années 20, de nombreux jeunes Vietnamiens issus des écoles et universités françaises se voient refuser l'égalité de traitement avec les Français. Ils décident alors d'organiser leurs revendications de manière différente.

³ Trinh Van Thao. L'école française en Indochine, Karthala, 1995

Depuis les années 1925-1926, l'immigration universitaire vietnamienne se développe (Aix, Toulouse, Paris...) Mais les autorités essaient de freiner cette immigration, considérant qu'elle forme de futurs opposants

Formule de Sarraut : « la voie de la France mène à l'anti-France. »

Des partis nationalistes se forment, tandis que la protestation emprunte aussi une forme religieuse. Dès lors, l'agitation ne cesse plus parmi les collégiens et les étudiants : 500 élèves expulsés des écoles de Cochinchine en 1926, en mai 1929, 245 élèves-maîtres de l'école normale de Saigon sur 367 sont en grève

Il faut former des cadres indigènes, car l'Indochine compte 34000 Français en 1930 dont 6000 fonctionnaires, donc il faut recourir à la population locale.

B) Des révoltes nombreuses

- Un monde rural en crise

les mouvements paysans qui éclatèrent dans la période de la guerre de 1914-1918. Une des causes directes en fut le "volontariat" pour la défense de la mère patrie (mâu-quôc) : ce fut la goutte qui fit déborder la coupe de haine du paysan contre le régime colonial

La campagne vietnamienne est surpeuplée au nord du pays, mais elle offre encore des espaces en friche dans le delta du Sud. Cependant, la faim de terre se fait sentir partout, ainsi que la dépossession par la prévarication ou l'usure. Dans le nord de l'Annam, le foyer le plus ardent de la rébellion, des cantons entiers ont entre 40 et 90% d'habitants sans terre, alors que la

démographie a progressé de 10 à 20 % en dix ans, et que la densité varie entre 250 et 1 500 habitants par kilomètre carré.

La situation des paysans se dégrada durant la période coloniale. L'endettement et l'absence de titres de propriété favorisèrent l'accaparement des terres par les propriétaires les plus riches et les marchands : le nombre de paysans sans terre augmente

Les revendications les plus mobilisatrices concernent les paysans, opprimés par les impôts.

Globalement, la révolte de 1930 s'en prend au régime colonial et à la monarchie d'Annam qui lui est subordonnée.

Mais les cibles de la revendication sont la fiscalité, les mandarins, les notables et les grands propriétaires fonciers.

Mais le véritable organisateur du caodaïsme fut Le Van Trung, entrepreneur, ancien fonctionnaire et ancien conseiller colonial. Il déclare en 1926 que Cao Dai (esprit divin) l'avait désigné pour fonder une nouvelle religion. Les fondateurs et les dignitaires de la secte appartenaient aux classes supérieures de la société de Cochinchine. Ils étaient propriétaires terriens, fonctionnaires, entrepreneurs... alors que la plupart des membres étaient issus de la classe paysanne.

La secte compte en 1938 près de 500 000 fidèles, (un million selon Pham Cong Tac), soit près de 10% de la population de la Cochinchine.

Le caodaïsme a pris dans toutes les religions, mais principalement dans les grandes religions orientales: bouddhisme, taoïsme, et confucianisme.

Il s'agit d'une secte fondée par un jeune homme d'origine paysanne, Huynh Phu So né en 1909 à Hoa Hao dans les riches provinces rizicoles du Mékong (Chaudoc).

Huynh Phu So, jeune paysan illettré fonde, comme Chieu pour le caodaïsme, son mouvement suite à une illumination⁴.

Après une grave maladie, au cours de laquelle il fait connaissance avec la médecine traditionnelle, il fonde sa secte à l'âge de 21 ans, vers 1930. Il se présente alors comme une incarnation, de Bouddha, ce qui n'est pas un cas unique dans cette région du delta du Mékong.

Il s'agit d'une secte fondée par un jeune homme d'origine paysanne, Huynh Phu So né en 1909 à Hoa Hao dans les riches provinces rizicoles du Mékong (Chaudoc).

Huynh Phu So, jeune paysan illettré fonde, comme Chieu pour le caodaïsme, son mouvement suite à une illumination⁵.

Après une grave maladie, au cours de laquelle il fait connaissance avec la médecine traditionnelle, il fonde sa secte à l'âge de 21 ans, vers 1930. Il se présente alors comme une incarnation, de Bouddha, ce qui n'est pas un cas unique dans cette région du delta du Mékong.

La religion est ici associée à la libération du peuple Vietnamien. Aussi, naturellement, ce sont les Français, en tant que colonisateurs, qui apparaissent comme les obstacles à l'ordre divin.

- Yen Bay

Des dizaines de grève affectent les entreprises du nord au sud. Symptômes d'une fièvre qui ne cesse de monter pour atteindre son paroxysme lors de la révolte de Yen bay en 1930.

au parti de Nguyen Thai Hoc, dont le but était de "chasser les Français du territoire" et "former un gouvernement républicain annamite sincèrement démocrate". Après trois ans d'activité souterraine, et dans l'espoir de donner le signal d'une insurrection générale, il souleva la garnison vietnamienne de Yên-bay au nord-ouest de Hanoï. Une dizaine d'officiers et de sous-officiers français furent massacrés dans la nuit du 9 au 10 février 1930 et des bombes lancées sur Hanoï le lendemain. Le mouvement avorta, la répression ayant été subite et violente, avec bombardement du village de Côt-am, suivi de massacres de la population par la Légion étrangère. Les membres

⁴ TRINH, ouvrage cité, pages 255-264

⁵ TRINH, ouvrage cité, pages 255-264

du parti furent traqués, arrêtés, condamnés. Le 23 mars, la cour criminelle de Yèn-bay prononça trente-neuf condamnations à mort. Nguyen Thai Hoc avait 26 ans. Avant d'être exécuté, il expose une dernière fois sa position dans une lettre adressée aux députés français :

« En équité, le droit de tout citoyen est de vouloir sa patrie libre. En humanité, le devoir de tout individu est de secourir son frère malheureux.

Que vois-je ? Depuis plus de soixante ans, ma patrie est asservie par vous français. Mes frères souffrent sous votre domination, ma race est menacée dans son existence. J'ai donc le droit et le devoir de défendre mon pays et mes frères. [...]

Ceci dit, je tiens à vous déclarer que si les Français veulent désormais occuper l'Indochine en toute tranquillité, sans être gênés par aucun mouvement révolutionnaire, ils doivent :

1° abandonner toute méthode brutale et inhumaine,

2° se comporter en amis des Annamites, non plus en maîtres cruels,

3° s'efforcer d'atténuer les misères morales et matérielles en restituant aux Annamites les droits élémentaires de l'individu : liberté de la presse,

4° ne plus favoriser la concussion des fonctionnaires ni leurs mauvaises mœurs,

5° donner l'instruction au peuple, développer le commerce et l'industrie indigène... »

et Nguyen Thai Hoc signe : "Votre ennemi le révolutionnaire Thai Hoc".

Repli du VNQZD en Chine, ne reviendront qu'en 1945 au Vietnam avec les troupes chinoises nationalistes

- **Nghe Tinh et les communistes**

Le 5 novembre 1931, Andrée Viollis visite Vinh. L'année précédente, la famine a frappé et des troubles ont éclaté. Le 13 septembre 1930, 5000 à 6000 personnes marchaient sur Vinh en rangs serrés, pour porter à la résidence leurs doléances contre les impôts excessifs. On leur a ordonné d'arrêter. Comme ils franchissaient les barrages, on a décidé d'envoyer des avions pour les bombarder. Il est tombé 157 personnes, les autres se sont enfuis. Le soir, les habitants de villages loyaux sont venus enterrer les morts. Mais, croyant à une nouvelle manifestation, on a renvoyé les avions qui ont fait quinze nouveaux morts.

En 1931, la disette est tout aussi terrible, les distributions de riz insuffisantes. Un médecin fait visiter à Andrée Viollis un hôpital surpeuplé. Certains malades sont boursoufflés: "Des bouffis: c'est l'oedème généralisé, le dernier stade de la misère physiologique. Rien à faire. Tous les sentiers, toutes les routes sont jalonnés de cadavres pareils car beaucoup de gens que vous avez vus font plus de 40 km à pied pour toucher leur mesure de riz. - A combien estimez-vous le nombre de morts? - Pas moins de 10000, répond le docteur sans hésiter, mais 60000 ne seront plus que des déchets, sans force pour travailler ni pour résister aux maladies. Et pourtant, avec 40 centimes par jour et les produits de leur jardin, ces malheureux pourraient vivre... Vous devriez venir après le départ du ministre, je vous expliquerais bien des choses."

C) Réaction française

- Répression

Pierre Pasquier. Arrivé en Indochine en 1898, à l'âge de 21 ans, Pasquier avait dirigé le cabinet de Sarraut en 1917. En tant que Résident supérieur d'Annam, il devint le représentant direct de la France auprès de la monarchie, siégeant à Hue. Pasquier était proprement fasciné par la culture et l'histoire vietnamiennes, et tout particulièrement par la monarchie vietnamienne. En 1929, il publia un ouvrage intitulé *L'Annam d'autrefois*, dont l'un des objectifs affichés était de rénover

la monarchie qu'il soutenait de toutes ses forces et de promouvoir le Vietnam « authentique » et « traditionnel », en lequel il croyait ardemment.⁶

Commission d'enquêtes sur les événements du Nord Annam nommé par le Gouverneur Pasquier : commission Morché, du nom du président de la cour d'appel d'Hanoi.

Dans son rapport, mise en avant des maux de l'Indochine coloniale :

En premier le fardeau fiscal, oppression par notables locaux et fonctionnaires, prolétarianisation d'une partie de la population, associés aux calamités naturelles.

En France, l'opinion fut sensibilisée autant à droite qu'à gauche. En juin 1930, Daladier proposa la mise en place d'une commission d'enquête, mais sa proposition fut repoussée

A l'automne 1931, le ministre Paul Reynaud fit un voyage d'information en Indochine. Mais cela ne changea rien aux causes de la crise de 1930 : déséquilibre agraire s'accroît, fiscalité resta lourde et inéquitable pour les humbles, et surtout pas de réforme des institutions politiques.

Après la révolte de la garnison de Yen Bay le 10 février 1930, 100 condamnés politiques et 400 prisonniers de droit commun indochinois sont envoyés en Guyane française sur le vapeur Lamartinière dans le but de développer une partie de la colonie, le territoire autonome de l'Inini qui venait d'être créé le 6 juin 1930.

- **Garder le jardin comme nous l'avons trouvé**

D'où un empressement à partir de 1931, à conserver « le jardin tel que nous l'avons trouvé », selon le mot du Gouverneur Pasquier

Les autorités du Protectorat se rendaient en particulier compte que la convention du 6 novembre 1925, établie pour la période de la minorité de l'empereur Bảo Đại et constituant un acte de première importance dans le processus d'assimilation de l'Annam dont le statut politique se rapprochait de ce fait de celui du Tonkin, les avait acculées dans une impasse politique : en privant le souverain vietnamien de tout pouvoir sauf de ses fonctions religieuses, elles avaient été par voie de conséquence obligées d'assumer elles-mêmes la responsabilité de réprimer toutes les manifestations du mécontentement populaire, y compris celles découlant de causes économiques, comme cela avait été le cas dans le Nghệ Tĩnh. En tout cas, elles étaient désormais convaincues que le communisme, perçu par elles comme une nouvelle expression du nationalisme radical, devait être combattu non seulement par une répression implacable, mais aussi par des moyens politiques, en s'efforçant de le priver d'alliés potentiels parmi les classes supérieures de la société vietnamienne et de renforcer l'alliance entre ces classes et l'administration coloniale au moyen de concessions limitées. D'où la nécessité de réactiver le protectorat au Vietnam et de consolider le régime monarchique par des transformations qui régénéreraient l'armature administrative, comme le formula le chœur de réclamations pour les réformes assaillant le ministre des Colonies Paul Reynaud lors de sa tournée d'inspection en Indochine en automne 1931, réclamations dont les plus éloquentes étaient exprimées par Phạm Quỳnh qui insistait, dans une série d'articles dont le premier s'intitulait "Vers une Constitution", sur la restauration des pouvoirs de l'empereur d'Annam et la nécessité de donner aux Vietnamiens une identité nationale plus forte sous le protectorat français, tandis que de leur côté les représentants de la Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin réclamaient dans leur cahier des vœux élaboré de concert avec les élus de la Cochinchine un élargissement de leurs compétences.

⁶ Pierre Pasquier, *L'Annam d'autrefois*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1929.

- **Se voiler la face, une tradition coloniale française. Les Français utilisent déjà Bao Dai comme contre-feu.**

En octobre 1929, le même Pasquier assurait à Paris : « Il est faux qu'un malaise soit constaté au Tonkin. »

La conviction de se trouver confrontée à une opposition à direction communiste explique au contraire l'insistance des autorités à appliquer la même ligne de conduite que celle suivie depuis 1930 : consolider les élites traditionnelles, en vue de lutter contre la subversion

la pierre angulaire du programme politique que Pasquier exposa dans son rapport du 14 avril 1931 au ministre des Colonies :

“L'adaptation moderne de la souveraineté intérieure de l'Annam au traité de 1884, tel doit être le but de la réorganisation politique des deux pays. Sa poursuite implique une rénovation du système administratif indigène : une reviviscence du pouvoir mandarin dans certains domaines où il nous avait fallu nous substituer à lui. C'est dire que la France, une fois de plus, réalisera la noblesse de ses intentions et la largeur de ses idées. Elle restaurera au lieu d'amoinrir, et elle restaurera dans le sens de la tradition nationale annamite. Après un si long passé dynastique, le pays d'Annam ne peut cesser d'être un royaume. Le chef de l'Etat, même aux yeux des Annamites modernisés, doit demeurer l'être privilégié qui perpétue le culte ancestral, personnifie l'âme collective et agit comme le Père et la Mère de ses sujets. Dignité et prestige sont ses attributs indéfectibles. L'instinct populaire refuse d'admettre toute autre forme constitutionnelle permettant l'accession au rang de chef de l'Etat par une élection faite au milieu de la dispute des partis et des clans. La dévolution de la charge royale doit échapper à la politique et n'être réglée que par un statut monarchique. Le jeune souverain qui poursuit en France de brillantes études sera le premier monarque moderne de l'Annam. Il reviendra avec une suffisante maturité d'esprit pour comprendre la noblesse et les périls de sa tâche. Il trouvera son conseiller dans le représentant de la France. Choissant lui-même ses ministres, organisant une administration rénovée, il nous aidera à appliquer intégralement le régime du Protectorat. Un nouvel Annam s'esquissera dont le visage brillera au milieu du groupe indochinois, groupe dont la constitution finale sera celle d'une association d'Etats sous la suzeraineté française.

Il est bien évident que toute autre politique aboutirait à une autonomie dangereuse, en plaçant un souverain formé par nous dans un milieu archaïque et désuet. Nous placerons son esprit en face d'un terrible dilemme : ou la révolte, ou l'abdication. Le côté délicat réside donc dans la nécessité de moderniser sans détruire les forces du passé, dans la substitution d'un Etat adapté aux volontés de rénovation qui se manifestent dans la majorité des esprits, sans toutefois pour atteindre ce but substituer à l'Etat ancien des innovations en désaccord avec l'esprit même de la race.”

Il y revint encore deux ans plus tard dans sa lettre du 10 mars 1933 au ministre des Colonies : “La politique du protectorat [...] nous donne pour premier objectif de favoriser et de consolider méthodiquement l'autorité morale et le prestige personnel du monarque chef de l'Etat protégé, et par conséquent de le mettre en garde contre des initiatives aventureuses. Que cette autorité s'affaiblisse, que ce prestige s'émousse, tout l'effort patiemment soutenu depuis dix ans par le Gouvernement colonial pour faire évoluer l'Etat annamite devrait être remises en question.”

Mais dès après sa rentrée au pays le 6 septembre 1932, la convention du 6 novembre 1925, qui avait enlevé au souverain vietnamien ses dernières prérogatives, fut abrogée le 10 septembre, et une ordonnance dite de règne fut publiée le jour de la prise effective de pouvoir par Bảo Đại, le 14 septembre 1932, annonçant les changements que le nouvel empereur d'Annam entendait accomplir. L'arrivée de Bảo Đại permit donc aux autorités du Protectorat de définir leur politique de retour à un “strict régime de protectorat” en Annam, par la mise en place de toute

une série de réformes du gouvernement et de l'administration. Une tournée fut organisée pour Bảo Đại au Tonkin dans le but d'effacer les mauvais souvenirs de Yên Bái, tandis qu'on réfléchissait à un projet de nouveau gouvernement et aux différentes mesures à envisager. L'intention était de régénérer le gouvernement royal, car, comme l'indiquait une note confidentielle du gouverneur général datée du 1^{er} avril 1933, "les ministres actuels, quel que soit leur âge, formés dans ce milieu mandarin de Huê fermé à toutes influences extérieures, représentent un état d'esprit périmé qui ne s'accorde plus avec l'évolution actuelle" ; il s'agissait surtout d'écarter Nguyễn Hữu Bài, ministre de l'Intérieur (*Bộ Lại*) et président du *Cơ Mật* depuis 1922, qui personnifiait "le type le plus représentatif de cet état d'esprit suranné et rétrograde, pétri d'orgueil et d'astuce, naturellement compliqué et tortueux, faux et hypocrite, répugnant instinctivement à toute solution franche et loyale", et accusé de vouloir, depuis la prise de pouvoir de Bảo Đại, se dresser entre l'empereur et le gouvernement du Protectorat, utilisant sa prépondérance au *Cơ Mật* pour employer toute l'activité de cet organe du gouvernement royal "à contrecarrer l'influence du représentant du Protectorat, à stériliser le travail des divers départements ministériels et finalement à décourager la bonne volonté du jeune souverain". La composition du gouvernement fut arrêtée au cours d'un entretien à Huê entre le gouverneur général Pierre Pasquier et Bảo Đại, et le 2 mai 1933 une ordonnance royale (*du*) proclama la prise de contrôle des affaires du pays par l'empereur, assisté de cinq ministres, Phạm Quỳnh (directeur de cabinet et Education nationale), Ngô Đình Diệm (Intérieur), Hồ Đắc Khải (Finances et Assistance sociale), Bùi Bằng Đoàn (Justice), et Thái Văn Toản (Travaux Publics, Beaux-Arts et Rites)

Volonté de rétablir l'autorité de Bao Dai pour mieux contrecarrer les revendications

Les conditions sociales et politiques n'étaient nullement transformées et la restauration des pouvoirs impériaux, pompeusement proclamée, ne retirait pas un pouce de pouvoir à la Résidence supérieure ; elle visait même, par le biais de la commission dirigée par l'administrateur Marty et de l'intégration du résident de la Chambre des Représentants du Peuple en Annam dans le *Cơ Mật*, à mieux contrôler les rouages de la vie politique vietnamienne

Au contraire, ayant attribué les causes des troubles de 1930-31 à la misère du peuple, aux structures mandarinales inadaptées, au fardeau fiscal et à la crise économique mondiale, l'administration française préférait aux réformes les réalisations concrètes, car il lui paraissait plus judicieux de porter l'effort sur les grands travaux ou de démontrer la force du pouvoir lorsque les circonstances l'exigeaient pour expurger le fait révolutionnaire de l'espace colonisé. Par conséquent, au lieu de la transformation des réalités du contrôle français, c'était le fonctionnement du gouvernement royal vietnamien sous ce contrôle qui avait été redéfini.

Ce qui importait en fin de compte, c'était d'utiliser la monarchie et son mandarinat comme un rempart contre la subversion dans les campagnes et comme un pôle de consolidation de la classe dirigeante vietnamienne.

De la sorte, depuis 1930 les gouvernements français successifs avaient constamment suivi la même politique coloniale au Vietnam, quelle qu'ait été leur appartenance politique. Le même principe directeur continuait à prévaloir : les concessions n'étaient faites qu'à petites doses, et elles étaient faites non pas aux dépens de l'autorité française, mais dans le but de la consolider.

En 1933, les volontés de réforme du jeune Bao Dai et de son premier ministre Ngo Dinh Diem sont rapidement étouffées.

L'administration coloniale ne cherche donc pas à corriger les inégalités agraires, se rattachant ainsi les paysans.

Conclusion :

Faute de s'attaquer à la racine des maux dont souffraient les ruraux, l'administration coloniale était prisonnière des contradictions apparemment insolubles, qu'exprimait gouverneur général en 1938 Jules Brévié :

« *Lorsque nous protégeons les droits des uns, nous commettons une injustice et portons atteinte à l'équité à l'égard des autres. Lorsque nous négligeons ces droits, nous violons la loi et condamnons nos méthodes.* »

Les Français ne surent ou ne voulurent prendre la mesure des changements auxquels ils avaient eux-mêmes contribué. Le conflit était inévitable

Bibliographie :

Collections de l'Histoire N° 11 : Le Temps Des Colonies 01/04/2001

Collections de l'Histoire N° 23 : Indochine- Vietnam, Colonisation, Guerres et communisme - 01/04/2004

- **Pierre Brocheux**, *Indochine : La Colonisation ambiguë - 1858-1954*, La Découverte, 1970

- **Marc Ferro**, *Histoire des colonisations*, Seuil Histoire, H229, 1994

- **Marc Ferro**, *Le livre noir du colonialisme : XVIe-XXIe siècle : de l'extermination à la repentance*, R. Laffont, 2003

Fourniau Charles et Trinh Van Thao, *Le contact colonial franco-vietnamien, le premier demi-siècle (1851-1911)*, Presses universitaires de Provence, 1999.

- **Pierre Guillaume**, *Le monde colonial*, A. Colin, 1994

- **Guy Pervillé**, *De l'Empire français à la décolonisation*, Hachette, "Carré Histoire", 1991, p.

- **Bernard Phan**, *Colonisations et décolonisations françaises depuis 1850*, A. Colin, "Prépas Histoire", 1999, 189 p.

Charles MEYER, *Les Français en Indochine*, Hachette, 2^{ème} édition, 1996

Alain Ruscio, *Le credo de l'homme blanc : regards coloniaux français, XIXe-XXe siècles*, Complexe, 1995

- **Hugues Tertrais**, *Atlas des guerres d'Indochine*, Autrement, 2004